

Dans cette note, nous motivons notre vote d'opposition au budget 2012, tant par une gestion insuffisamment rigoureuse du budget communal, que par une programmation inappropriée des investissements qui manque aussi singulièrement de transparence et de concertation.

## Fonctionnement : De nombreuses pistes pour moins de gaspillage et une meilleure efficacité

Nous pensons que des économies substantielles pourraient être réalisées, ainsi qu'une allocation des ressources financières plus efficace au service des administrés.

### *Un patrimoine coûteux en entretien*

La commune possède un patrimoine immobilier vieillissant de la commune, énergivore, et gourmand en frais d'entretien. Certains bâtiments, comme la maison Guittard, sont également inoccupés et se détériorent lentement et sûrement. Ils pèsent significativement sur la facture énergétique, qui s'est encore accrue encore de 10% en 2011. Cette immobilisation patrimoniale non optimisée induit de plus des taxes foncières significatives à la charge de la commune : 73 k€, plus du double des communes avoisinantes.



***Il est urgent de procéder à une rationalisation du patrimoine communal, avec une phase d'inventaire et une réflexion sur leur destination.***

### *Des frais financiers exorbitants*

Depuis une dizaine d'année, la municipalité inscrit au budget des opérations d'investissements, lève les impôts associés, mais ne les réalise pas. Par conséquent une cagnotte s'est constituée et gonfle d'année en année (plus de 5.5 M€ fin 2011). Cet argent est immobilisé et ne rapporte aucun intérêt. Pourtant, dans le même temps, la municipalité maintient un effort constant d'endettement en contractant régulièrement des nouveaux emprunts. Ainsi, la commune a gaspillé en 2011 plus de 240 k€ en frais financiers correspondant aux annuités des emprunts contractés inutilement. Nous ne comprenons pas cette logique, et nous n'avons cessé donc d'alerter l'équipe majoritaire sur ce gaspillage. La Chambre Régionale des Comptes nous a rejoints, et a demandé en 2010 à la commune de corriger ce disfonctionnement.



Chambre régionale des comptes  
du Centre

*le rapport 2010 de la CRC valide nos  
analyses*

***Par une gestion financière plus rigoureuse et une planification financière, nos impôts pourraient immédiatement baisser de 3%.***

### *Le personnel au service des administrés*

Les frais de personnels ont augmenté en 2011 de 2.84%, qui correspondent à 280 k€ de dépenses supplémentaires. Nous ne préconisons pas, comme les conseillers municipaux de l'UMP, une réduction du personnel communal, mais nous pensons que davantage de services peuvent être rendus aux usagers par une meilleure organisation des services et des processus internes de fonctionnement, pour assurer également un meilleur service aux administrés. Quelques exemples diversifiés :

- Ouverture de la mairie le Samedi matin,
- Mise en place du prélèvement automatique pour l'ensemble des services,



- Soutien à l'animation commerciale et festive de notre ville,
- Information au service des associations,
- Projets d'expérimentation pour favoriser le vivre ensemble, l'accompagnement social, les liaisons intergénérationnelles,

***Le transport n'est pas abordé comme une priorité.***

La commune ne contribue que pour 178k€ pour le fonctionnement des transports collectifs, soit environ 10 € par habitant. En regard, la communauté urbaine de Toulouse investit plus de 100 € par habitant. ***Cette faible dotation se traduit dans la réalité par des transports collectifs déficients par rapport aux besoins.***

**Section Investissement : Les opérations sont encore reportées et les montants gonflent !**

Sur les 12.2 M€ d'opérations inscrites au budget 2011, seules 3.2M€ ont été dépensés... Les programmes continuent donc de glisser d'année en année... Ces reports qui durent depuis plus de 10 ans se traduisent par une immobilisation prématurée des impôts des Plaisançois.

Depuis le début de notre mandat, nous demandons une planification pluriannuelle des investissements. Celui ci est rendu possible par les Autorisations de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP). Cette procédure facilite le pilotage de programmes qui s'étalent sur plusieurs années, et permet de n'inscrire dans le budget que le montant nécessaire sur l'année en cours. Nous avons été d'abord raillés par le maire... alors que notre point de vue est identique à celui de la Chambre Régionale des Comptes, qui condamnait la pratique systématique d'annulations de crédits sur les opérations d'investissement prévues, et sommait le maire de procéder à ces AP/CP.

Le Maire a accepté d'étaler les dépenses sur plusieurs années. Mais il continue de repousser ces opérations.... A noter que les montants s'envolent, comme le montre le tableau suivant :

Opération	Montant précédent	Nouveau Montant	Evolution	Dépensé 2011	Aurait du être Dépensé	Taux réalisation %
<b>Rénovation Ecole des arts</b>	1 502 040	1 600 770	+ 6,6%	727 540	1 502 040	<b>48,44 %</b>
<b>Centre multi accueil</b>	1 100 000	1 430 370	+ 30%	318 950	965 370	<b>33,04 %</b>
<b>Centre ville</b>	4 500 000	4 950 580	+10,01%	203 640	2 885 000	<b>7,06 %</b>
<b>Complexe Monestié II</b>	5 760 000	6 981 930	+21,21%	185 680	2 596 000	<b>7,15%</b>
<b>Extension école Rivière</b>	800 000 (2011) 404 000 (2010)	824 430	+3,05%	24 430	824 430	<b>2,96%</b>

*Investissements : Toujours plus tard et toujours plus chers*

## Le rendez vous manqué avec les Plaisançois

L'argent accumulé d'année en année va être injecté dans quelques opérations, qui ne cessent d'être modifiées avec une certaine improvisation. Elles sont conduites dans le secret par quelques uns. La plupart des élus de l'équipe majoritaire ne semblent pas informés. Et pourtant ils votent...

Quel gâchis ! Les opérations d'ampleur annoncées lors de la dernière campagne municipale auraient pu être une opportunité pour les Plaisançois de s'impliquer dans le développement de leur ville, de s'approprier leur ville.

Nous nous interrogeons sur le cap qui préside à ces opérations :

### *Le projet Centre Ville*

- L'ampleur de ce projet se réduit progressivement. Il est mené avec quelques commerçants choisis. Les autres commerçants sont exclus et même pas informés. Nous ne voyons plus comment ce projet participera à l'animation de notre ville.
- Ce projet se mène en parallèle avec l'émergence de deux pôles commerciaux : Bernardet et les Portes de Gascogne. Pourquoi ne pas avoir cherché à trouver une logique de co-existence ? Nous aurions pu imaginer réduire la taille de ces projets, et redimensionner une partie au centre, polarisée par une future Avenue des Pyrénées piétonne. L'arrivée future d'un bus à haut niveau de service sur cette avenue aurait confirmé ce scénario commercial d'ampleur.
- Au final, les 8 M€ que la collectivité investit sur ce projet Place Bombail (4.5 voirie + 3.5 M€ prorata Monestié II lié à la reconstruction salle des fêtes) risquent de ne pas compenser la désertification induite par ces deux projets.

### *Monestié:*

- Une approche fonctionnelle a été choisie, avec une concaténation de locaux fonctionnels et de salles de spectacles. Vu sa dimension, l'intégration de ce bâtiment dans son environnement et sa contribution au rayonnement de la ville n'ont pas été considérées. On peut observer, par exemple, ce qui s'est traduit sur le centre ville de Tournefeuille avec l'implantation du cinéma Utopia. La véritable réussite de ce projet est avant tout liée à l'architecture et l'urbanisme.
- Quelle sera la destination de ce nouveau centre Monestié ? Sera-t-il associé à une politique culturelle plus active, avec une programmation à l'année ? Comment celle ci s'inscrira dans l'offre culturelle de l'agglomération toulousaine?

### *Le Cinéma :*

- Ce pôle fait partie du patrimoine plaisançois. Il est un des rares lieux d'animation de notre ville, notamment pour les jeunes.
- Y a-t-il eu une étude de marché qui valide le choix d'augmenter le nombre de salles ? Est-on sur qu'il n'y aura pas de projet concurrent aux Portes de Gascogne ? N'est-ce pas également l'occasion d'introduire une programmation plus variée, plus ouverte au cinéma d'Art et Essai ?
- Nous recommandons d'établir une convention, renouvelable régulièrement. La nouvelle infrastructure ainsi prêtée à Ecran 7 se doit de répondre au mieux aux attentes des Plaisançois. Elle doit également contribuer en contre-partie au développement d'autres activités culturelles sur la ville.



## Conclusion...

Rappelons en conclusion que Plaisance n'a toujours pas les infrastructures d'une ville de 16000 habitants : Terrains de sports, piscine, médiathèque,... Son centre ville continue de dépérir malgré l'opération en vue des Portes de Gascogne, et les commerces continuent de désertir le centre ville...

**[www.reinventonsplaisance.fr](http://www.reinventonsplaisance.fr)**